

DROITS HUMAINS EN IRAN

En 2009, selon **Amnesty international**, 346 personnes ont été exécutées. Ce chiffre place l'Iran au 2^e rang des pays où la peine de mort est la plus en vigueur, derrière la Chine. De plus, l'Iran procède à l'exécution de délinquants mineurs au moment des faits. Les détentions et arrestations sont arbitraires. Les minorités ethniques et religieuses, les opposants politiques, les femmes, les journalistes sont particulièrement en danger.

LA CONDITION DE LA FEMME EN IRAN

L'instauration de la république islamique en 1979 a fait perdre aux femmes les droits acquis précédemment. Par exemple, l'âge légal du mariage qui était à dix-huit ans est repassé à neuf ans. Au début des années 90, un mouvement féministe est né pour revendiquer ces droits perdus. Cela a permis la création de différentes institutions : le Conseil culturel et social des femmes, le Centre pour la participation des femmes et la Commission du Parlement pour les questions des femmes, de la famille et de la jeunesse. Les femmes sont de plus en plus présentes dans les écoles et dans les universités. Pourtant, paradoxalement, le nombre de femmes dans le monde du travail est toujours assez faible et les femmes sont encore souvent discriminées.

LA PROSTITUTION, UN FLÉAU DE PLUS EN PLUS MARQUANT

La situation des femmes iraniennes s'est aggravée du fait de la situation économique. En raison du chômage qui touche plus dramatiquement les femmes, la prostitution est très répandue parmi les femmes iraniennes. Beaucoup d'entre elles n'ont guère plus que 12 ans d'âge. Il est impossible d'avoir le nombre précis des victimes, mais selon une source officielle à Téhéran, on a recensé un accroissement de 63,5% des jeunes filles qui se prostituent.

Ce chiffre donne une idée de la vitesse de propagation de tels abus. À Téhéran, on estime le nombre de filles et de femmes prostituées à 84 000, la plupart dans les rues, certaines dans les 250 bordels connus de la capitale. Le commerce est international et des milliers de filles et de femmes ont été vendues à l'étranger pour l'esclavage sexuel.

Dans son ouvrage « Les lois sacrées de l'Islam », Dr. Hamid Koucha de l'Université A&M de Texas fait remarquer que l'application inadéquate des lois sacrées de l'Islam et les tensions sociales et économiques oppressantes ont acculé la femme iranienne à la criminalité, à l'usage des drogues dures et au suicide. Il affirme que selon les données de la République islamique elle-même sur la criminalité féminine l'Iran parmi est classé parmi les plus violents Etats islamiques par d'exceptionnels taux de délits et d'arrestations des femmes.

(Sources : <http://www.nuitdorient.com/n23i38.htm/>
http://oloumi.jurispolis.com/zia/iran/fem_ir.htm#fr)

ÊTRE FEMME À NEUF ANS

D'après la loi, l'Iranienne devient une femme à l'âge de neuf ans. Quelles en sont alors les conséquences ? Prête à être mariée, la fillette devient la convoitise de mollahs (dignitaire religieux) âgés qui, souvent après avoir abusé d'elle sexuellement (certaines de ces fillettes se retrouvent à l'hôpital avec les organes génitaux mutilés car non encore épanouis), la revendent à d'autres mollahs et ainsi de suite... L'acceptation du « mariage provisoire » par la législation actuelle donne libre cours à cette forme d'abus. Une véritable exploitation sexuelle sous le couvert du mariage a lieu sans que le parlement ne s'en inquiète. Il n'est pas rare que la domination soit telle que la relation entre un homme trop âgé et une jeune fille se termine par le meurtre de celle-ci...

LE MILITANTISME CHEZ LES FEMMES IRANIENNES

Aujourd'hui, le combat des femmes iraniennes doit être rapproché du combat pour la démocratie et les droits humains.

En 2003, une avocate iranienne, Shirin Ebadi, a reçu le prix Nobel de la paix pour son militantisme en faveur des femmes. Les femmes continuent d'essayer de faire entendre leur voix, malgré les harcèlements et les persécutions dont elles sont victimes.

Shirin Ebadi
lors de sa visite
au Secrétariat
d'Amnesty International,
2005 © Tim
Darach - AVR
Staff



LES ENFANTS EN IRAN

L'éducation primaire commence à l'âge de six ans et dure cinq années.

L'éducation secondaire de base, est d'une durée de trois ans. L'éducation secondaire supérieure est un cycle de trois ans qui n'est ni obligatoire ni gratuit.

Malgré un fort taux d'alphabétisation (90%), la qualité de l'éducation peut être mise en question, 45% des enfants en 8^e année n'ont pas le niveau minimal de référence en mathématiques.

En Iran, on dénombre plus d'un million d'enfants des rues. On utilise encore le terme de « bouches inutiles » dans certaines cultures populaires, il importe que ces enfants deviennent actifs le plus tôt possible.